Le Refuge a reçu l'agrément de l'Agence Nationale pour le Service Civique

Publié par Xavier Héraud

Le Refuge a reçu l'agrément de l'Agence Nationale pour le Service Civique [voir le pdf de l'agrément], présidée par Martin Hirsch, le 20 août.
Ainsi, l'association pourra recevoir les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent s'engager dans le cadre du Service Civique.

RECHERCHE DE VOLONTAIRES
Le Refuge recherche donc six volontaires, qui toucheront entre l'État et l'association environ 600 euros par mois.
Selon Frédéric Gal, directeur de l'association montpelliéraine, les missions sont de trois ordres: lutter contre l'isolement et l'homophobie, aider le ou la jeune homo dans sa vie de tous les jours afin qu'il/elle devienne autonome, et enfin développer les relations du Refuge avec ses partenaires associatifs.

Par ailleurs, Nicolas Noguier, président du Refuge, a indiqué à Yagg que des locaux d'accueil de jour étaient en cours d'aménagement dans le XIIe arrondissement de Paris.
L'ouverture du lieu, qui se situera au quatrième étage de la Maison des Ensembles, est prévue pour septembre.

© Yagg.com du 21 août 2010